

1.1. Présentation de l'exploitation

Cette présentation devra *a minima* comprendre :

- Historique de l'exploitation et date de création
- SAU et répartition des surfaces par type de cultures
- Localisation
- Type de production et chiffre d'affaires avant-projet
- Nombre d'exploitant et de salariés (nombre d'UTA)
- Mode de conduite de l'exploitation, démarche de certification et engagements environnementaux (MAEC, SIQO, HVE ...)

1.2. Identification des enjeux environnementaux de l'exploitation et de son impact sur son territoire

Cette partie devra *a minima* comprendre :

- un recensement et un état des masses d'**eau** sur l'exploitation sous la forme d'éléments cartographiques, mais également les modalités de gestion de l'eau et des pratiques d'irrigation en faisant apparaître les points forts, les points faibles et les leviers d'actions pour raisonner l'usage de l'eau sur l'exploitation ;
- un recensement des territoires de **biodiversité** (Zone Natura 2000, AAC, aires protégées (ZNIEFF), trame verte et bleue...) sous format cartographique et une présentation des principaux enjeux en matière de biodiversité, tant commune que spécifique ;
- une présentation du type de **sols** et des risques associés (érosion, ruissellement) ;
- un bilan des pratiques en matière de fertilisation et d'apports phytosanitaires sur l'exploitation en faisant apparaître les points clés du raisonnement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et des fertilisants sur l'exploitation.

1.3. Synthèse

La synthèse prendra la forme d'une matrice AFOM des pratiques de l'exploitation et de son impact sur l'environnement (eau, sol et biodiversité).

Points forts	Opportunités et Leviers d'action
Points faibles	Freins et Risques éventuels